

Le Val d'Oise. Une terre de rencontre



DIOCÈSE DE PONTOISE †

TEXTE OFFICIEL

La diaconie du diocèse de Pontoise

Octobre 2006

QU'EST-CE QUE LA DIACONIE ?

Comme Jésus sortait de Jéricho avec ses disciples et une assez grande foule, l'aveugle Bartimée, fils de Timée, était assis au bord du chemin, en train de mendier. Apprenant que c'était Jésus de Nazareth, il se mit à crier : « Fils de David, Jésus, aie pitié de moi ! » Beaucoup le rabrouaient pour qu'il se taise, mais lui criait de plus belle : « Fils de David, aie pitié de moi ! » Jésus s'arrêta, et dit : « Appelez-le ». On appelle l'aveugle, on lui dit : « Confiance, lève-toi, il t'appelle. » Rejetant son manteau, il se leva d'un bond et vint vers Jésus. S'adressant à lui, Jésus dit : « Que veux-tu que je fasse pour toi ? » L'aveugle lui répondit : « Rabbouni, que je retrouve la vue ! » Jésus lui dit : « Va, ta foi t'a sauvé. » Aussitôt il retrouva la vue et il suivait Jésus sur le chemin. (Marc 10, 46-52)

Cet épisode de l'Évangile nous fait percevoir l'importance de la vocation diaconale des communautés chrétiennes et de chaque chrétien. Jésus rencontre un homme exclu qui dérange par ses cris et son insistance. Cet homme, marginalisé par la société, est plein de talents et de compétences. Il capte l'attention de Jésus par la force de sa foi par-dessus la foule et les disciples. Ceux-ci vivent un retournement complet. L'attention que Jésus prête à l'appel de l'aveugle est pour eux l'occasion d'une conversion. Celui qui restait sur le bord du chemin est invité et appelé. Il devient le cœur de la communauté. C'est Bartimée qui leur révèle la nature divine de Jésus. C'est l'aveugle qui leur ouvre les yeux. Jésus ne fait pas de remontrances à la foule. Il l'associe. Il la met en mouvement. En lui demandant d'appeler l'aveugle, il la rend diaconale. Elle va participer à sa rencontre avec le Christ et lui permettre de vivre sa libération. A travers cette inversion des rôles, retentit un appel à vivre autrement toutes les relations humaines ainsi que la relation à Dieu.

Nous aussi, chrétiens et communautés chrétiennes du diocèse de Pontoise comme les disciples, sommes invités à reconnaître la présence des plus pauvres et des plus fragiles dans l'Évangile ainsi que **leur rôle primordial pour la conversion des cœurs**. Toute l'Église, toute communauté chrétienne est appelée à être diaconale, et tout chrétien, à vivre la diaconie, c'est-à-dire à entrer, à la suite du Christ, dans les gestes et l'attitude du serviteur : une présence humble, aimante, forte, désintéressée, à ceux que nous rencontrons, spécialement lorsqu'ils souffrent ou sont en attente. En bref : nous sommes invités à laisser notre cœur être touché et façonné par la miséricorde du Christ, à prendre soin des liens tissés avec ceux qui étaient maintenus à l'écart, et à accepter le dépouillement auquel cela conduit. Voilà qui fait véritablement partie de notre vocation.

La diaconie⁽¹⁾ est conjointement **une démarche spirituelle** et un **projet d'animation pastorale à vivre en communauté**. Ce n'est pas une instance, une structure. C'est un état d'esprit, une attitude, une dynamique. Le diocèse de Pontoise doit répondre à sa vocation diaconale et permettre aux communautés et à chaque chrétien de mieux prendre conscience qu'il y a là un rendez-vous avec le Christ.

La vocation diaconale se déploie d'abord au sein même des communautés chrétiennes. Comment y est-on attentif à ceux que l'on risque bien souvent d'oublier : les plus démunis, ceux dont on n'entend pas souvent la voix, de sorte que leur histoire finisse par faire partie de celle des communautés chrétiennes ? Mais lorsqu'elle est vivante, la diaconie déborde. Les limites de la communauté ne peuvent la contenir : des chrétiens prennent au sérieux ce qui se passe dans leur ville, leur village, leur quartier, leur lieu de travail mais aussi à l'échelle du monde. Ils ne se dérobent pas aux souffrances et aux soifs de ceux qu'ils côtoient là où ils vivent. Il arrive parfois que les communautés comme telles formalisent cet engagement, soit par le biais des institutions caritatives et de solidarité établies à l'échelle nationale (Secours catholique, Comité Catholique contre la Faim et pour le développement, Conférences Saint-Vincent de Paul, etc.), soit par une initiative locale en fonction des besoins spécifiques (soutien scolaire, solidarité avec les gens du voyage, tables ouvertes, etc.).

Lorsque la diaconie prend ainsi consistance, l'Église devient davantage signe là où elle est, d'une promesse qui l'a touchée et dont elle vit : « (...) l'exercice de la charité est un acte de l'Église en tant que telle et, au même titre que le service de la Parole et des Sacrements, elle fait partie, elle aussi, de l'essence de sa mission originaires » (Benoît XVI, *Deus caritas est*, § 32)

L'ÉQUIPE DIOCÉSAIN DE LA DIACONIE : SOUTENIR UNE DYNAMIQUE

L'équipe diocésaine de la diaconie a pour mission d'éveiller, de soutenir chaque communauté, chaque chrétien à vivre la diaconie. Elle appuie les initiatives, signe de l'amour évangélique. Elle encourage l'Église locale à honorer davantage sa vocation diaconale. Elle aura donc un rôle de soutien et de **repérage, d'éveil et d'accompagnement**, de **mise en relation** des communautés chrétiennes qui doivent donner davantage consistance à cette vocation :

- **Soutenir et repérer** : beaucoup de chrétiens sont déjà engagés auprès des plus vulnérables ou dans des actions de solidarité. Mais souvent, cela reste un peu marginal dans la conscience des communautés chrétiennes. Il s'agit donc de rendre cela plus visible, et d'indiquer qu'ici, il se joue quelque chose de crucial. A partir de là, on peut inciter aussi ces chrétiens engagés avec les plus vulnérables ou bien dans le service de la cité à partager entre eux et avec la communauté ce qu'ils y vivent pour qu'ils puissent dire ce qu'ils découvrent et comment leur foi est touchée (au cours de temps forts ou d'autres manières).

- **Mettre en relation** : faire circuler les initiatives prometteuses, afin que d'autres communautés chrétiennes puissent aussi s'en inspirer. Inciter également les différentes instances diocésaines pastorales et spécialisées (formation permanente, liturgie, catéchèse, communication, migrants, catéchuménat, jeunes et étudiants, mission ouvrière, santé...) , les mouvements et services à prendre en compte dans leurs projets et leur manière de faire cette vocation diaconale.

- **Eveiller et accompagner** : aller visiter les communautés chrétiennes qui le souhaitent pour les aider à réfléchir et discerner les formes qu'elles pourraient donner localement à leur voca-

tion diaconale. Les aider à devenir plus sensibles aux souffrances et aux combats des plus vulnérables, à leur faire une place dans leur pensée, leur organisation, leurs projets, à se mettre à leur école. Soutenir leur cheminement et leur démarche d'accompagnement. Accompagner, au fil des appels entendus, de nouvelles initiatives de sorte que l'Eglise locale soit en état de veille, de recherche, en ce qui concerne les défis et les dynamiques sociales.

Quatre questions :

- Comment nous laissons-nous toucher par des personnes en détresse et les situations nouvelles qui nous déroutent ?
- Quels espaces pour tisser des relations fraternelles ?
- Quelle contribution de notre part à quels chantiers pour le long terme ?
- Et à chaque fois, pourquoi, selon nous, il en va de l'Évangile ?

Viser, donc, à ce que localement **les communautés chrétiennes** peu à peu prennent l'étoffe de **partenaires exigeants vis-à-vis de la cité**, sensibles à ce qui touche à la **dignité des plus démunis**, capables de voir ce qui est beau et de prendre des initiatives. **Accompagner** également les personnes et les équipes qui souhaiteraient un regard extérieur pour les aider à progresser. **Encourager** ceux qui ont des charismes en vue d'un engagement solidaire à les mettre en œuvre, en soulignant que cela aussi construit l'Eglise, même quand cela ne relève pas immédiatement de la pastorale.

- Chercher les chemins pour **le partage de foi avec les plus vulnérables** et s'apprêter à accueillir aussi, de leur part, l'Évangile. Autrement dit, être remplis du désir de partager les trésors que chacun porte.

- Avoir une **réflexion à l'échelle diocésaine** sur les appels que l'on peut entendre dans le champ social, sur les questions de la pauvreté et de l'exclusion.

L'équipe diocésaine de la diaconie exerce aussi une fonction de vigilance, en portant un regard sur la situation du département ; elle doit être capable de repérer les questions sociales qui s'y posent, de les analyser, et d'en informer l'évêque.

UNE MANIÈRE DE TRAVAILLER

Pour cela, l'équipe diocésaine de la diaconie développera et portera spirituellement ce projet d'animation pastorale. Cet aspect est fondamental puisqu'il s'agit d'aider les communautés de l'Eglise locale à témoigner du Christ Serviteur. C'est donc à la fois un travail de mise en relation, de recherche de moyens d'expression, d'animation, d'accompagnement pour des engagements durables, de réflexion et de formation spirituelle.

L'équipe diocésaine de la Diaconie, c'est un réseau, qui aide à irriguer la Diaconie dans l'ensemble du Diocèse, s'appuyant sur une dynamique pastorale, qui soit le plus possible intriqué aux réseaux ordinaires de l'Eglise, de façon à éviter le phénomène de spécialisation et de sous-traitance de cette question.

QUELQUES PISTES CONCRÈTES

1- Pour les communautés chrétiennes

Inviter les conseils pastoraux à travailler à partir des quatre questions posées par l'évêque dans sa lettre pastorale (§ 3 Promouvoir une Eglise servante et solidaire). C'est une manière de poser la question : « Comment éveiller davantage la communauté chrétienne à sa vocation diaconale ? ». Prendre connaissance du Document Episcopal n°1/2006 : « La vocation diaconale de l'Eglise » et s'appuyer sur lui.

Lorsqu'une communauté ou une paroisse a vécu quelque chose de significatif en rapport avec sa vocation diaconale : relire ce qui s'est passé, en se demandant notamment : **«qu'est ce que ça change dans notre communauté de vivre cela ?»**. Ensuite, écrire pour partager cette expérience dans le diocèse afin que d'autres communautés puissent s'en inspirer.

Aider à ce que **des groupes tentés par la méfiance** les uns vis-à-vis des autres, puissent **se rencontrer, se découvrir et « faire ensemble une partie du chemin »** ⁽²⁾ (ex : à Goussainville la communauté chrétienne a vécu un chemin de croix avec les gens du voyage. Réflexion d'un paroissien : «Jamais je n'aurais pensé pouvoir partager ainsi avec des gens du voyage»).

Promouvoir des **journées communautaires** (à l'échelle des paroisses, doyennés, ou autre) permettant d'éprouver concrètement la diaconie : des **fêtes** qui soient des lieux d'échange où chacun peut se sentir accueilli, estimé, et **où personne n'a honte d'être là**. Vivre des événements qui nous mettent à égalité et nous font entrer dans une histoire et un avenir communs.

Chercher les manières de croiser **les démarches catéchétique et diaconale**. ⁽³⁾

Elaborer un **document** à destination des communautés qui aide, par des textes, des prières, des témoignages et des questionnements, à vivre davantage la dimension diaconale, en ayant soin de donner toute sa place à l'expérience des personnes démunies dont la présence, parfois, n'est pas possible. C'est une question de discernement. Ce document devrait notamment faire des propositions touchant à la célébration et la liturgie.

2- Pour ceux qui sont déjà engagés sur le terrain de la solidarité

Leur proposer une **récollecion**, afin de les aider à prendre davantage conscience de la dimension spirituelle et évangélique de ce qu'ils vivent.

Mettre en place une formation sur **l'enseignement social de l'Eglise** pour confirmer, donner une plus grande assise théologique et ecclésiale à ceux qui sont engagés au plan de la diaconie, de la charité, du social, de la solidarité et faire découvrir aussi cet enseignement mal connu des chrétiens.

Permettre à ceux qui sont au contact de la pauvreté et de l'exclusion du fait de leurs engagements militants, associatifs ou professionnels, de se retrouver régulièrement pour **partager ce qu'ils vivent** et le porter sur le plan spirituel.

3- Des propositions destinées à un large public

Des soirées de partage sur ce qui est vécu avec des témoins et acteurs directs, en relation avec des questions d'actualité (ex : les explosions d'incivilités dans certains quartiers, la condition des « sans-papiers », des gens du voyage...). A chaque fois, on pourrait chercher à **croiser réflexion et récits**, afin de donner à sentir ce qui est vécu.

Proposer des rencontres sur le thème : «Etre à l'écoute de son quartier et de son voisinage : détrences, chômage, solitude...».

Faire **tous les deux ans une journée ou un week-end diocésains sur la diaconie**, alliant partage, lecture d'expériences, témoignages, apport plus fondamental, le tout dans une atmosphère festive. Ce temps fort pourrait à chaque fois être centré sur un thème (soit autour d'une question sociale – ex. : le logement en Val d'Oise, la condition d'immigré, l'insécurité – soit autour d'une question spirituelle – ex. : l'espérance, les chemins de la réconciliation, l'épreuve de la maladie, etc.)

Des soirées sur l'encyclique « **Deus caritas est** ».

(1) Le terme de « diaconie » souligne que ce qui est en jeu pour nous, Chrétiens, c'est l'Evangile et la rencontre du Christ. Bien sûr, cela n'empêche pas de parler de « solidarité », terme qui garde toute sa force humaine et chrétienne. Cependant, le mot « diaconie » est plus large que le terme de solidarité. Il dit Dieu, plus précisément « Dieu est Amour » et empêche d'oublier la dimension sacramentelle de la solidarité.

(2) Préface de la prière eucharistique n°2 pour la réconciliation

(3) C'est un élément tout à fait traditionnel dans l'Eglise. Cf. par exemple ce qui est dit dans la Tradition Apostolique de St Hippolyte (III^e siècle, à Rome) au sujet de l'admission au baptême : « Quand on choisit ceux qui vont recevoir le baptême, on examine leur vie : ont-ils vécu honnêtement pendant qu'ils étaient catéchumènes ? Ont-ils honoré les veuves ? Ont-ils visité les malades ? Ont-ils fait toutes sortes de bonnes œuvres ? » (§ 20).